

**ÉTABLISSEMENT**

Ville du Cannet (06)
24 boulevard Sadi Carnot
06110 Le Cannet

**AVIS DE MARCHÉ
FOURNITURES****Organisme acheteur**

Ville du Cannet (06), Service des Marchés Publics, 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 Le Cannet, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 492182325. E-mail : marches@lecannet.com.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.lecannet.com>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

M.A.P.A. 2025-061 : FOURNITURE D'ARMES, DE MUNITIONS ET D'ACCESSOIRES POUR LE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Lieu d'exécution

68 rue de Cannes 06110 Le Cannet

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Les stipulations du présent marché concernent l'achat et la livraison franco de port, d'armes avec leurs munitions correspondantes pour le service de la police municipale

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Accord cadre à bons de commande : Montant maximum HT : 25 000 EUR

Le marché est passé pour une période d'un an débutant à la date de sa notification (durée fixe non reconductible).

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 25 août 2025 - 22:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

22 septembre 2025

Conditions relatives au marché**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Avance selon article L.2191-2 du Code de la Commande Publique
Modalités de paiement : mandat administratif
Délais de paiement fixés par voie réglementaire
Modalités de financement : ressources propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Groupement conjoint ou solidaire

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés)

dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

MAPA 2025-061

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les plis devront être transmis sur le site <https://www.marches-securises.fr>.

Les candidats pourront, par ailleurs, adresser une copie de sauvegarde sur support électronique. Cette copie devra impérativement contenir une signature électronique. Elle devra également parvenir au Pouvoir Adjudicateur dans les délais fixés par le Règlement de la Consultation

Les dossiers de consultation sont à télécharger le site <https://www.marches-securises.fr>.

Il est vivement recommandé aux entreprises de s'identifier, faute de quoi elles ne pourraient être informées d'éventuelles modifications apportées aux documents du dossier de consultation.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Service des Marchés Publics 31 bd Sadi Carnot , à l'attention de Mme FORAX Carole , 06110 Le Cannet, FRANCE. Tél. +33 492182326. E-mail : marches@mairie-le-cannet.fr. URL : <https://marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Police Municipale 68 rue de Cannes , à l'attention de M. DELMAS Gilbert , 06110 Le Cannet, FRANCE. Tél. +33 493692022. E-mail : marches@mairie-le-cannet.fr. URL : <https://marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

24 juillet 2025